

2011-4552
2012-02-13

(PANNEAU PRINCIPALE) ÉLIMINATEUR DE SOURIS® #24193)(boîte)

SUPÉRIEURS

Contenu net 50 g

DOMESTIQUE
PRÊT À UTILISER

GARDER HORS DE LA
PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE
AVANT L'UTILISATION

APPÂT À BASE DE
GRAINES DE CANARI

ÉLIMINATEUR DE SOURIS®

Garantie

chlorophacinone 0,005%

No d'hom. 24193 L.P.A.

“Avertissement, contient l'allergène blé”

LES PRODUITS DE CONTRÔLE SUPÉRIEURS inc.
3715, rue La Fayette, Boisbriand, Qc, Canada J7H 1S4 – 1-888-689-2171

(PANNEAU PRINCIPALE) ÉLIMINATEUR DE SOURIS® #24193)(sleeve)

SUPÉRIEURS

Contenu net 3 x 50 g

DOMESTIQUE
PRÊT À UTILISER

GARDER HORS DE LA
PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE
AVANT L'UTILISATION

APPÂT À BASE DE
GRAINES DE CANARI

ÉLIMINATEUR DE SOURIS®

Garantie
chlorophacinone 0,005%
No d'hom. 24193 L.P.A.
Avertissement, contient l'allergène blé

Fabriqué par :
LES PRODUITS DE CONTRÔLE SUPÉRIEURS inc.
3715, rue La Fayette, Boisbriand, Qc, Canada J7H 1S4 – 1-888-689-2171

(ÉLIMINATEUR DE SOURIS PANNEAU SECONDAIRE N0 D'hom. 24193)

MODE D'EMPLOI : Pour une utilisation dans les appartements, les maisons et les autres endroits où les souris représentent un problème. La boîte peut servir de station d'appât. Ouvrir la partie pré-perforée ou placer simplement une quantité d'appâts d'environ 15 à 50 g le long des murs ou aux endroits propices d'avoir des souris qui y circulent. Remplacer les appâts moisis ou humides par de nouveaux à tous les 15 jours. Maintenir l'approvisionnement jusqu'à ce que tout signe d'alimentation cesse.

RESTRICTIONS D'UTILISATION: L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

MISE EN GARDE : GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.** Garder loin des lacs, courants d'eau ou étangs.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés. Tenir loin du feu, des flammes nues ou autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser les contenants vides. Mettre au rebut les appâts inutilisés ou avariés ainsi que les boîtes vides avec les ordures ménagères.

ÉLIMINATION DES RONGEURS: Se débarrasser des rongeurs morts avec les ordures ménagères ou en les enterrant.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit peut réduire l'habileté du sang à se coaguler et peut causer des hémorragies internes, s'il est avalé ou absorbé. La vitamine K¹ sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées, ou administrée par voie orale sont suggérées comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La sévérité du cas est établie par la mesure du temps «prothrombine prolongée (P.T.)» qui démontra la thérapie à suivre. La surveillance de cette mesure indiquera aussi la nécessité de répéter le traitement au besoin.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))